L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS :

VENDREDI MATIN, 22 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LES HOMMES LIBRES.

ROMAN PASTORAL

DU TEMPS DE LA TERREUR.

PAR C. D'HERICAULT.

DEUXIEME PARTIE.

LE DRAME.

IV

L'aspect d'une ville en l'an II.

Anthyme s'avança au grand trot vers la ville [illegible] il entra l'air impérieux et insolent. Il mit son cheval au pas, et prit le milieu du pavé, bousculant tous ceux qui ne lui cédaient pas la place assez vite, et le sabre résonnant, l'œil plein de mépris et de menace, la bouche remplie de jurons cyniques, il descendit, en manière de triomphateur, la principale rue de Fécamp.

Il ne tarda pas à attirer l'attention générale. Les passants s'arrêtèrent pour le considérer, les commères avancèrent le nez à leur porte, quelques fenêtres ouvertes se peuplèrent de visages curieux, et plusieurs enfants se mirent à le suivre, mais à distance et silencieusement, car, en ce temps, les enfants eux mêmes avaient appris la prudence.

—Citoyen, s'écria le cavalier en s'arrêtant devant un petit vieillard sec et tiré à quatre épingles, tu as en tort de mettre aujourd'hui ton habit de la décade. Je veux croire dans ton intérêt que tu es ivre depuis hier, et que c'est l'ivresse qui t'a persuadé que nous sommes encore au decadi. Mais je vais m'informer si, aujourd'hui primidi, Barbeau, vingt et un prairial de l'an cinquième de la liberté, deuxième de l'égalité—Vive la République—correspond à quelque ancien dimanche ou fête patronale. Alors, malheur à toi, à tes boucles d'argent et à ta queue poudrée!

—Mais, citoyen, répliqua le bonhomme d'une voix tremblante, je suis un bon patriote; c'est à mes frais que les exemplaires de la Constitution de 93 ont circulé dans la ville! Quant à ma queue poudrée et à mes boucles....

—Il fallait les sacrifier sur l'autel de la patrie. Que feras-tu de tes boucles quand Pitt et Cobourg t'auront enchainé. Malheur à toi! malheur à cette ville! s'écria le cavalier d'une voix tonnante, en tirant son sabre et en montrant une enseigne qui portait jadis: "Aux armes d'Angleterre," et dont les couleurs primitives reparaissaient sous le badigeon.

Il tarda la peinture de coups de pointe de sabre, et, se dressant sur ses étriers, il arracha l'enseigne, la jeta à terre et la fit fouler aux pieds de son cheval.

—Malheur à la ville, s'écria-t-il en se tournant avec des gestes furieux vers la foule qui s'était assemblée, malheur à la ville qui garde si précieusement, en les couvrant hypocritement d'un voile fugitif, les armes des ennemis de la patrie! Le niveau républicain la rasera, comme un seul homme, du sol de la liberté! Commune-Affranchie est là pour montrer ce que la Montagne sait faire des cités vendues aux agents des tyrans.

Tous les assistants baissèrent la tête. Beaucoup d'entre eux disparurent sans bruit, en allant porter aux quatre coins de la ville les plus sinistres rumeurs.

Le cavalier promena autour de lui un regard froid qui fit reculer les plus braves; et s'avançant jusqu'à la porte d'une grande auberge où une dizaine de fumeurs barbus s'étaient groupés.

—Citoyens! s'écria-t-il d'une voix moins rude, je vois à votre figure que le civisme n'a pas perdu tous ses droits dans ce foyer du modérantisme et du négotiantisme, bons becs à moustaches! La barbe et la pipe, c'est là ce que la sainte Montagne aime à voir dans le portrait de ses enfants: telle est l'attitude d'un peuple libre! Je vous requiers tous et chacun, reprit-il d'une voix lente, d'aller avertir le maire de cette commune qu'il est attendu à la municipalité, — il promena autour de lui un regard calme et dédaigneux, — au nom du Comité de Salut public.

Ce nom re[d]outable produisit son effet ordinaire. Tous ceux qui étaient restés s'éloignèrent brusquement, en se regardant l'un l'autre avec effroi. Puis, muets, portant bas la tête, rasant la muraille, ils regagnèrent leurs maisons.

—Tous et chacun, continua le cavalier avec simplicité, je vous rends responsables de l'exécution de mes ordres et de l'obéissance de vos officiers municipaux.

Tous les hommes barbus se précipitèrent hors du cabaret. Anthyme continua sa route avec la tranquillité d'un homme trop sûr de son autorité pour daigner regarder si ses ordres sont exécutés.

Il descendit vers le quai. Toute son apparence, son allure dédaigneuse, son port insolent, la solitude qui s'était faite autour de lui, les regards effarés que lui jetaient les rares passants, la prudence avec laquelle les portes et les fenêtres se fermaient sur son passage, et la morne consternation qui régnait partout où était parvenu le bruit de son arrivée, pouvaient faire comprendre l'énergie de cette expression si commune alors et parfois si apparemment grotesque: *il était escorté et défendu par la TERREUR.*

Un seul être s'était, pour ainsi dire, joint à cette terreur, comme s'il eût été honteux de lui faire escorte. C'était un petit homme mûr, d'un blond fade, à la figure maigre, au nez retroussé, aux traits anguleux, et présentant l'apparence caractéristique du Bas-Normand, excepté en ses yeux, qui étaient doux et candides. Anthyme ne se sentait pas charmé de la persévérance de ce compagnon, mais il ne croyait pas devoir faire signe de ne le point apercevoir.

Quand il arriva sur le Quai, il mit son cheval au petit trot et se dirigea vers un groupe nombreux stationnant en face d'une maison qui semblait avoir été prise d'assaut.

Les portes étaient ouvertes, les fenêtres brisées, les volets à moitié détachés pendaient. Mille lambeaux de tapisseries brûlées, de rideaux déchirés voltigeaient aux croisées. Devant la façade s'élevait un monceau de meubles disloqués, de faïence cassée, de vieux linge couvert de boue, de tonneaux éventrés et laissant encore couler, sur des livres déchirés et des matelas troués, les dernières gouttes de leur lie.

Le groupe se composait en très grande partie de matelots et de matelottes, gens hardis, habitués aux cris aigus, gens france aussi, et représentant la seule classe qui eût un peu la voix en France pour dire autre chose que: Vive la guillotine! Vive la Terreur! Ils paraissaient fort agités et discutaient en montrant la maison avec des gestes animés.

Le cavalier s'approcha:

—Qu'est ce que tu montres-là, et qu'est ce que tu dis là, citoyenne? cria le nouveau venu en s'adressant à une vieille femme qui gesticulait vivement.

Celle ci se retourna et fixa sur le jeune homme ses yeux rouges au regard insolent.

—On m'a appelé jusqu'ici la *mè* Ardent et jamais citoyenne, et on ne me prendra point pour une aristocrate, dit-elle d'une voix aigre en montrant ses pieds nus, sa cotte de grosse bure blanc, souillée d'écailles de poisson et son fichu d'indienne rouge.

—L'aristocratie est dans le cœur aussi bien que sur les habits, et le glaive de la loi, bonne femme, n'épargne pas plus le paysan que le ci-devant.

—Oh ben, si le glaive de la loi veut prendre la *mè* Ardent par le cou, voilà pour lui, cria-t-elle avec un geste cynique. Ta peau lui dire, bel homme, à ton glaive de la loi, que je montrais l'hôtel de Ganseville.

—L'hôtel Ganseville! c'est cette maison qui est vis-à-vis de nous!

—Oui, bec à moustache, c'est ainsi que je l'ai entendu appeler par défunte ma grand' mère, qui aurait cent cinquante ans *aussi* (aujourd'hui), et je disais comme elle aurait dit: Je ne sais point ce que les demoiselles Ganseville ont fait à la république, mais je sais qu'elles ont fait du bien à nous autres tous.

Un murmure d'assentiment parcourut le groupe, pendant qu'Anthyme demandait froidement:

—Et que leur a-t-on fait à ces aimables aristocrates?

—On les a prises, donc, cette nuit, avec tout ce qu'il y avait dans leur maison.

—Si leur maison était un repaire de contre-révolution et de fanatisme....

—Je ne connais point tous tes mots nouveaux, argousin, et je ne dis qu'il n'y avait là que des femmes, et qu'on a tout pris.

Anthyme pâlit et laissa échapper un mouvement.

—Ah! tu peux te mettre en colère. Je dis que quand nos hommes avaient péché un beau maquereau, de la belle *rousille*, un beau *tourteau* ou de la *salicoque*, nous savions où l'apporter sans être trop marchandés. Et maintenant nous ne le savons plus.

—C'est bien dit, ça, *mè* Ardent, cria le chœur des vieilles femmes. Hue! donne lui son affaire à ce beau mignon!

—Si c'est pour nous faire manger notre poisson qu'on a fait la république, voilà! Et si c'est parce qu'elles faisaient du bien aux matelots qu'on a pillé leur maison comme une maison de païen et d'huguenot, voilà encore, voilà!

Les paroles sont impuissantes à rendre l'énergie du geste dont la vieille matelotte accompagnait le mot: voilà! Mais ce geste excitait évidemment l'admiration de l'assemblée qui riait à pleine gorge à chaque déploiement nouveau de l'éloquence de la mère Ardent.

A ce moment, le petit homme à l'œil candide, qui suivait Anthyme, entra dans le groupe et dit à l'oreille de ses voisins quelques mots qui ne tardèrent pas à se répandre.

—Et si tu n'es point content, barbu, va le dire au maire Louis Balin; tu verras s'il ose mettre son nez parmi nos coiffes de matelottes! Nous n'avons rien à piller, nous autres; nous sommes trop pauvres pour tenter les gens de ton espèce! Si nos hommes nous laissaient prendre et laissaient mener en prison une seule d'entre nous, il y aurait beau jeu quand ils chercheraient à embrasser leurs femmes! Va-t'en, moustache, la guillotine n'est pas d'ici et ton Robespierre est loin.

—Robespierre est près de toi, vieille femme imbécile, cria le cavalier, et la guillotine est à ta porte. Si les patriotes ont pillé ces aristocrates, ils ont bien fait, et ils n'ont fait que reprendre leur bien, puisque la patrie donne à ses enfants fidèles le bien de ses ennemis.

Mais les paroles qu'avait prononcées le petit homme au regard candide, qui accompagnait obstinément le cavalier, avaient produit leur effet, car déjà la plus grande partie des assistants s'éloignait, en hésitant néanmoins et en jetant sur ce cavalier des regards où la curiosité, la crainte et la haine se mêlaient à doses égales.

—Eh bien, s'écria un matelot d'une taille athlétique, d'une physionomie ouverte et déterminée, moi je n'attaque point la république, mais je dis comme la mère Ardent: Si on ruine et on emprisonne les riches, on tue la marine, car, sans riches, qui est ce qui achètera les beaux poissons? et, sans cela, quel intérêt aurons-nous à courir d'entance sur la mer jolie?

—Viens t'en, Mathurin, cria une jolie jeune femme, haute en couleur, à l'œil riant et aux dents blanches, viens t'en, mon Mathurin, est-ce homme là, c'est celui qui conduit la guillotine.

Toute la troupe s'envola comme une bande de mouettes avant l'orage.

—Mathurin, cria le cavalier d'une voix ironique, *cousin* Mathurin!

Le colossal matelot tressaillit et s'arrêta, car il avait comme les autres commencé à fuir.

Le cavalier s'approcha de lui, se pencha vers son oreille et lui dit d'une voix très basse, après qu'ils eurent échangé quelques signes [illegible] républicains:

—Frère de la Paix et de la Liberté! Donne l'ordre qu'on surveille les abords de la prison. Meus à Saint-Landry toutes les femmes qui en sortiront, ce soir. A tout prix, immédiatement. Il faut qu'elles soient là ce soir même. Le Maître le dit.

Mathurin s'éloigna la tête basse.

Il ne resta bientôt plus dans le voisinage d'Anthyme que le petit homme qui le dévorait littéralement des yeux, et demeurait devant lui dans une pose et avec une physionomie qui respiraient la tendresse et la vénération la plus parfaite.

Anthyme le regarda en fronçant les sourcils.

Le petit homme s'avança vers lui avec un mélange de joie et d'inquiétude et il dit d'une voix douce:

—C'est par amitié et non par importunité....

—Comment te nomme-t-on? demanda Anthyme d'une voix brusque.

—Saturnin Ruchonne, répondit l'autre avec un sourire de tranquille fierté.

—Saturnin Richonne, répliqua le cavalier en essayant de dissimuler le tressaillement de colère qui lui échappa et en fouillant dans sa poche, dont il tira un porte-feuille.

—En........ce........ce...... Saturnin Ruchonne! Tu es rangé parmi les purs.

—Vraiment! s'écria le petit homme dont la physionomie éclata de joie. Et, de plus, c'est moi qui ai dénoncé les demoiselles Ganseville.

—Ah! répondit le cavalier tranquillement, tu as fait là une belle besogne, et qui dérange un peu les plans du citoyen Couthon,—tu vois que je te l'accorde, par ma confiance, le bénéfice de ta pureté, sauf à te punir de ta maladresse.—Oui, le citoyen Couthon est occupé de ce district, et tu viens de déranger ses combinaisons. On te pardonnera peut-être parce que tu es un imbécile dont l'intelligence n'est pas à la hauteur du civisme. J'espère que pour compenser ta maladresse, tu pourras invoquer la bonne œuvre que tu as faite en pillant les aristocrates.

—Citoyen, répondit Saturnin avec une sorte de fermeté, mais en baissant les yeux, j'obéis à la loi en poursuivant les suspects; mais, sans blâmer les citoyens qui aiment à priver les suspects de leurs biens, je n'en ai pas vu l'obligation dans la loi, et je ne pille point.

Anthyme le regarda avec quelque surprise.

—C'est bien, dit-il rudement, j'aurai besoin encore de causer avec toi. Maintenant tais-toi et conduis-moi jusqu'à la municipalité.

Saturnin, avec une apparence de fierté, mélangée d'un peu de trouble, se mit à trottiner devant le bon Fauvel.

En descendant devant la maison de la municipalité, Anthyme remit la bride aux mains de Saturnin.

—Tu réponds de mon cheval sur ta tête, dit-il, et si je te fais appeler, aie soin de le confier à un homme sûr. C'est un cheval de réquisition, mais il me convient bien.

Il entra dans une grande salle, maintenant vide, ornée de plusieurs exemplaires de la Constitution de l'an II, de maximes d'une syntaxe nouvelle, mais sincèrement montagnarde, des bustes de Marat et de Lepelletier, les martyrs. Des vers contre les aristocrates mâles ou femelles, vers obscènes, mais vraiment sans-culottes, avaient été inscrits çà et là sur les murs par les citoyens bien pensants qui avaient cherché à se délasser pendant les travaux électoraux de l'Assemblée primaire. Dans le fond de la salle se dressait, terrible et mystérieux, le faisceau, surmonté du bonnet rouge et entouré de drapeaux aux couleurs de la République.

Anthyme se promena de long en large, et tira son portefeuille qu'il consulta de temps en temps:

"Louis Balin, riche armateur."

—D'après ces notes, il a beaucoup connu mon père. Sa femme a été en quelque sorte dame pour accompagner de Mme la marquise d'Azalonde, la mère de Marie-Josèphe. Il a dû me connaître aussi, bien que je fusse souvent à Versailles ou avec mon régiment. Mais il me fallait si souvent revenir dans ce pays-ci, là où je pouvais espérer te voir, ma bien aimée Marie! Bah! qui pourrait reconnaître sous ce bonnet, avec cette barbe et cette voix, le lieutenant colonel de Noailles Dragons! En tous cas, c'est le dernier espoir de salut pour Marie Josèphe.

Ce maire, Louis Balin, est un homme flegmatique, prudent, menant habilement sa barque entre beaucoup d'écueils, d'un caractère ferme et froid, aimé et honoré par les gens de Fécamp, détesté par Numa Duplessis, l'Agent national, mais protégé par son caractère et ses relations. Il a marié une de ses filles à Lemasson; receveur des domaines nationaux à Montivilliers; l'autre, à Glier, président du tribunal du district au Havre; il est le parent d'Isabelle, le commissaire national, et l'ami de Lethuillier et de Gourdiel, deux juges. Numa a pour lui Roussel et Olivier, les deux autres juges, et je crois Vastel, le greffier. La lutte est entre eux. Balin est sincère. Il a été un des directeurs du mouvement républicain, en 89, dans ce pays-ci. Il paraît que depuis quelque temps déjà il ne fait plus de zèle. Il commence à être épouvanté, n'ose pas abandonner sa place ni faire de l'opposition, car sa tête y resterait, mais il se contente d'obéir strictement aux lois et aux obligations de sa place. Oui, c'est bien là ce qui résulte des *rapports* qui le concernent.

Anthyme s'arrêta dans un coin tout à fait obscur, se croisa les bras et attendit.

Le maire ne tarda pas à entrer. Il jeta autour de lui un regard froid, mais où il était facile de saisir un sentiment d'inquiétude.

Anthyme sourit; il se sentait maître de la position. Il enfonça encore son bonnet rouge et s'avança silencieusement, les bras croisés, le regard fixe et insolent.

Quand il le vit sortir de l'ombre, le maire ne put s'empêcher de tressaillir. Il se remit vite; mais Anthyme, qui voulait diriger la conversation à son gré, n'attendit pas qu'il prît la parole; il tira de sa poche le porte-feuille dont nous avons parlé et parut y lire:

"Louis Balin, maire de Fécamp,—c'est bien toi, n'est ce pas?—intègre, mais dont la pureté commence à se ternir, ayant rendu de grands services à la chose publique, mais devient tiède. Est suspect de tourner au modérantisme; accusé d'avoir laissé engourdir son patriotisme dans l'excès des richesses, et d'avoir dit un jour: "Quand la loi est si rigoureuse, le seul devoir est de l'appliquer, mais froidement et sans enthousiasme." L'avertir SEULEMENT. La Convention, après avoir terrassé l'aristocratie de la noblesse et de la superstition, terrassera l'aristocratie du négociantisme, dont ce district de Montivilliers est imbu, comme Jullien fils l'a écrit à Robespierre.

A continuer.

CHEVEUX POUR DAMES

BROSSERIE, PEIGNES ET ARTICLES DE TOILETTE,

FELIX SARON,

14........Rue Baronne, près Canal........14

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'à partir du 3 courant, il mettra en vente un des plus beaux assortiments de CHEVEUX de toutes couleurs et longueurs.

NOUVELLES COIFFURES EN CHEVEUX, CHOIX DE BIJOUTERIE EN JAIS, PEIGNES EN IVOIRE ET ECAILLE, BOITES A OUVRAGE

L'assortiment le plus complet de la ville de PARFUMERIES FRANÇAISES.

LES MEILLEURS CORSETS FRANÇAIS.

Toutes ces marchandises ayant été choisies par M. Saron et achetées pour du comptant, sans frais de commission, pourront être vendues à meilleur marché que dans toute autre maison.

Les dames de la ville et de la campagne sont respectueusement invitées à venir examiner le nouveau stock avant d'acheter ailleurs, pour se convaincre de la modicité des prix.

3 nov—1m FELIX SARON.

E. L. E. BONNET,

92 rue de Chartres (au premier),

Vient de recevoir un joli choix d'articles de

Modes et Nouveautés,

Qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne à des prix tres moderes. 5 nov—1m

AVIS.

LE Dr. ALFRED MERCIER, de la Faculté de Paris, a fixé sa résidence rue Baronne, No 292, entre Tritou Walk et Calliope.

Consultations: De midi à 1 heure.

Office: 229, rue Girod, près de l'encoignure Baronne. Consultations: De 10½ heures à 11½ heures.

13 nov—1m

Dr. Chs. DELERY

A TRANSPORTÉ SON DOMICILE

179...RUE DES REMPARTS...179

15 nov Entre Ste-Anne et Dumaine.

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris,

No 66, rue du Maine, encoignure Royale.

TRAITEMENT HOMOEOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures.

12nov—6m

Dr BERJOT.

LE DOCTEUR BERJOT a l'honneur d'informer sa clientèle et les membres de la Société Française du Troisième District, qu'il a transféré son office et sa résidence rue Royale 295, entre Dumaine et Ste Anne.

CONSULTATIONS—En français, anglais et espagnol, de midi à 2 heures. 3nov—1m

Maisons meublées et non-meublées

Dans la rue de l'Esplanade—A LOUER.

LES deux maisons admirablement situées et se touchant, au coin des rues Rampart et Esplanade, ayant tous les agréments modernes. Une d'elles est complètement meublée. — A louer également, une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec jardin planté d'orangers. On louera ces propriétés à bas prix à de bons locataires. S'adresser à

HUGH McCOLL, rue Carondelet, No 80, ou à W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, près Claiborne.

17 nov

A vendre,

UNE MAISON avec écurie et installations située au No 82 rue St-Louis, encoignure Bourbon. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à

8 nov— M. CHARLES LABORDE.

Demande de Maison.

On demande à louer immédiatement ou à la fin du mois, une MAISON pour une résidence de famille.

S'adresser par la boîte à clef 222, bureau de poste.

13 nov—

A louer ou à vendre,

UN magasin avec installation, complet et en très bon état, situé sur la Vieille Levée, près du marché Français, faisant de très bonnes affaires, à vendre ou à louer pour cause de santé. Conditions libérales. S'adresser au bureau de l'Abeille. 22oct—1m

Maison à louer

RUE ROYALE No 107, en face de l'Hôtel St. Louis.

S'adresser au No 39 rue de Chartres.

16nov—6f

A. Louer.

UNE MAISON double située rue Dumaine, entre Miro et Tonti, No 416, contenant 8 chambres dans la maison, cuisine haute contenant 4 chambres dont deux de ficl, une citerne de chaque côté, &c.

S'adresser rue Dumaine, No 420. 19nov—2f

A louer,

Une magnifique résidence à deux étages, située encoignure Remparts et Conti, contenant sixième chambres, gaz, cave, water-works, &c. Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser à F. ELYSÉE SMITH,

19 nov—1f 120 rue Royale.

A Louer.

BELLE résidence rue St-Philippe, No 306. Maison contenant 4 belles chambres à coucher, 2 beaux salons, 1 belle salle à manger, cuisine contenant 3 chambres.

S'adresser rue d'Orléans, No 76. 17nov—6f

A louer,

Le premier étage avec office sur la façade du magasin No 43 de la rue Vieille Levée.

S'adresser sur les lieux. 17 nov

A louer.

1o La maison à trois étages, No 36 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Chartres et Royale.

2o Une bonne maison dans la rue Tréme, près Conti.

3o L'îlot de terre situé dans la rue du Canal, entre les rues St-Jean et Cortez—avec maison de jardinier, écurie, récolte de légumes sur pied.

Livraison immédiate. S'adresser à ED. BARNETT,

13 nov— A la Bourse des Marchands rue Royale.

A louer,

Quatre magasins en briques à deux étages avec jolies résidences au-dessus, rue des Remparts, près celle Lafayette, (comprenant l'encoignure.) Situation admirable pour le commerce de détail. Possession immédiate.

S'adresser au bureau du shérif à E. S. WURZBURGER.

9 nov

A louer,

UNE MAISON, ayant six chambres, cuisine, jardin, &c., rue Rochebl[ave], entre St-Philippe et Dumaine, à trois îlots des chars.

S'adresser à la grocerie du coin. 9nov

A Louer,

Le magasin No 17, rue St-Louis, entre Chartres et Vieille-Levée. S'adresser à QUEYROUZE & BOIS, aux Bias Stores, encoignure Bienville et Vieille-Levée. 3oct—1m

AVIS.

L'HOTEL ST-CHARLES a été mis à neuf dans le courant de l'été et on a augmenté le service et on intéresse la table du mois. [illegible] les numéros, le restaurant aux repos [illegible] et les repas ne [illegible] pour les personnes qui désirent [illegible] du PARLOR [illegible] l'hôtel sont dirigés de façon à les satisfaire.

2oct—1m O. E. HALL.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA & } Directeurs.
EDOUARD CALABRESI }

Samedi, 23 novembre 1867,

Continuation des débuts. Première apparition de M. DAMIANI, ténor léger et artiste du Théâtre Impérial de l'Opéra de Paris; de M'lle Aline LAMBELE, première chanteuse légère et artiste du Théâtre Lyrique Impérial de Paris; de M. DUPIN, première basse d'opéra comique, et 2me de grand opéra; M. THOLER. Deuxième basse d'opéra comique et 3me de grand opéra.

Première représentation, (reprise)

LE BARBIER DE SEVILLE,

Opéra en 4 actes de Rossini.

M. DAMIANI remplira le rôle d'Almaviva, Mlle Aline LAMBELE, celui de Ro'ine. M. Dupin, celui de Basile. M. Lecbevallier, Figaro M. Tholer, Bartholo.

Dimanche, 24.—Débuts de la Compagnie du Drame et Vaudeville.

LES CROCHETS DU PERE MARTIN, Drame en trois actes.

LES DOMESTIQUES, vaudeville en 3 actes.

On commencera à 7½ heures.

La direction a l'honneur d'informer messieurs les abonnés que les billets qu'ils ont souscrits prendront date à partir du 21 courant et seront payables le 5 décembre et 20 février prochains. Ces billets ont été déposés à la Banque des Citoyens. 22 nov

THEATRE NATIONAL.

Au coin des rues Perdido et Baronne.

Directeur..................GUSTAVE OSTERMANN.

VENDREDI 22 novembre 1867,

DER VERSHWENDER, le Prodigue, grand spectacle féerique, en trois actes, musique de C. Mueller.

Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures, et le rideau se lèvera à 7 1/2. 22nov—

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles.

SPALDING & RIDWELL..................Propriétaires.
A. H. DAVENPORT..................Directeur.
Prof. FRED YOUNKER..................Chef d'orchestre
J. KITTREDGE..................Trésorier.

JEUDI soir, 21, et VENDREDI soir, 22 novembre,

Grand spectacle varié.

Présentant toute la force de la grande combinaison.

Par suite de la nécessité d'avoir plus de temps pour représenter convenablement le nouveau drame "THE TALE OF ENCHANTMENT" la représentation doit être nécessairement renvoyée à SAMEDI SOIR, 23 NOVEMBRE, jour où elle aura positivement lieu.

Le fameux corps de ballet parisien, engagé à Paris par M. Bidwell, est arrivé en Amérique, et fera son premier début samedi soir.

La Fête de l'Académie pour les dames et les enfants aura lieu SAMEDI, A MIDI.

21nov—2.

QUATRE JOURS SEULEMENT.

Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche,

21, 22, 23 et 24 novembre 1867.

CIRQUE ET MENAGERIE

DE HAIGHT & CHAMBERS,

Au coin des Rues Bourbon et Orléans.

GRANDE MATINEE POUR LES FAMILLES, Samedi et Dimanche, à Midi.

Entrée — : 75 cents; enfants, 25 cents; affranchis, 50 cents. 21 nov

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES..................Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nile-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus: on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.

On verra au Musée le prestigieux GREINER, l'habile souffleur de verres, où sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts.

14 nov

Bal, Bal, Bal.

ACCOUREZ TOUS EN CHŒUR.

SALLE DE BAL D'ORLEANS,

Rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale.

L'ouverture du Grand Bal paré et masqué aura lieu le SAMEDI 9 courant et tous les Samedis suivants, pendant la saison d'hiver.

Oh! le danse! le plus doux moment de l'homme!
Là on se rencontrent les cœurs! — Le rendez-vous de l'amour!
Epargnés par tous les fléaux de l'été, que tout soit oublié!
Aujourd'hui!
De Bacchus à l'Amour,
De l'Amour à Bacchus!

Grand Bal! Billards! Liqueurs! Huîtres! Restaurant! Voilà ce qu'Hippolyte Percival offre aux clients.

L'orchestre sera dirigé par M. Carlo Petit. — Une police sera sur les lieux pour maintenir l'ordre. 5 nov—1m

Grand bal paré

DONNÉ PAR

Le Saint Conclave No 8, Ordre des M. W. M.

LE SAMEDI, 7 DÉCEMBRE 1867,

Au "German Company Hall" coin Bienville et Passage de la Bourse.

Pour construire une tombe.

DIRECTEURS:

Anthony Sambola [illegible] — C. R. Fagot [illegible]
M. A. Calongne [illegible] — Nicholas Albert [illegible]
José Barba [illegible] — Frederick Fabr [illegible]
Henry Brand [illegible] — Eugène Abadie [illegible]
J. F. Santon [illegible] — Gerard Stith [illegible]
Julius Rose [illegible] — Alfred Shaw [illegible]

COMITÉ D'ARRANGEMENTS:

F. de P. Valisana C. — Serafin de Arredondo S.
Prosper Barbe F. — S. S. Rivas.

COMMISSAIRES:

Anthony Sambola, — Francisco Jimenez,
Francisco Luque, — Prosper Barbe,
E. Abadie, — Augustin Soudres.

COMITÉ D'INVITATION:

José Barba M. F. G. — Serafin de Arrondo S.
Francisco Jeinebar F. — Francisco Luque T.
F. Toribio, — S. S. Rivas.

Les personnes qui désirent obtenir des billets d'invitation pour dames sont priées de s'adresser au M. E. C. Joseph Barba, rue de la Vieille Levée No 255 ou au soussigné au No 146 de la rue des Ursulines. Le comité d'invitation se réunira tous les samedis.

Des propositions pour la buvette, le restaurant et la salle de toilette seront reçues par le M. E. C., au No 255 de la rue Vieille-Levée, ou par le soussigné, tous les jeudis, du 28 octobre au 21 novembre, à 3 heures de l'après-midi, jour et heure fixés pour l'acceptation des propositions les plus avantageuses.

SERAFIN DE ARREDONDO,

27 oct Secrétaire.

Pension et Chambres garnies.

QUELQUES familles ou jeunes gens trouveront chez Mme LAMON, No 87 rue Royale, des chambres garnies avec ou sans pension. 5 nov—1m

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1867.

L'ELECTION annuelle de 13 Directeurs pour l'année prochaine aura lieu au local de cette institution, encoignure Canal et Passage de la Bourse, le 18 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. MORTIMER,

16nov—au 18 déc. caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nile Orléans, 14 novembre 1867.

AVIS est donné que, conformément à l'article 5 de la charte de cette Compagnie, une élection de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu au bureau, No 111 de la rue du Canal, le LUNDI 2 décembre 1867, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

14 nov—au 2 D J. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nouvelle-Orléans, rue du Camp, No 78.

Nile-Orléans, 14 novembre 1867.

CONFORMÉMENT à l'art. IV de la Charte de cette Compagnie, avis est donné qu'une élection de douze directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nouvelle-Orléans, pour deux mois, à partir du premier lundi de février 1868, aura lieu, au bureau de la Compagnie No 78 de la rue du Camp, le lundi 2 décembre 1867, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

14 nov—au 2 déc A. W. HUNTER, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Nile-Orléans, 14 novembre 1867.

AVIS est donné que, conformément à l'article 4 de la Charte de la Compagnie, une élection de douze Directeurs pour l'année commençant le premier lundi de février prochain aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 61 de la rue du Camp, le LUNDI, 2 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

15 nov—15au 2 déc.

T. B. MOORE,

Poseur d'installations de Gaz, et Plombier

84——RUE BARONNE——84

Il a constamment un grand assortiment de belles installations de gaz qu'il vend à bas prix. Il les pose promptement et à meilleur marché qu'aucun autre, dans les maisons, les magasins, les offices publics, les bureaux, &c.—Adressez-vous à lui! 29 oct—1m

Ardoises. Ardoises. Ardoises.

NOUS venons de recevoir un excellent lot d'ARDOISES à toitures.

Egalement—Des TUILES.

Les poseurs d'ardoises et les entrepreneurs sont invités à venir examiner les échantillons avant de faire leurs achats ailleurs.

HENRY KNOX & Co.

12 nov Rue de la Commune, No 192.

LIQUIDATION. LIQUIDATION.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.

ET ARTICLES DE FANTAISIE.

PROSPER REBER,

22..........Rue de Chartres..........22

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix; se composant de:

Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, glaces en écume de mer, boîtes à ouvrage, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons, paniers, voitures pour enfants, fous d'artifices, galons or et argent pour régalias, &c. &c.

Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.

Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. PROSPER REBER.

2 nov—3m 22 Rue de Chartres, entre Canal et Douane.

CRESCENT EXCHANGE.

9..........Rue Carondelet..........9.

IL y aura tous les jours, au Crescent Exchange, No. 9, rue Carondelet, de 10 heures et demie à 1 heure, un LUNCH CHAUD. La barre sera toujours amplement approvisionnée de LIQUEURS de CHOIX.

12 nov—1m

L. CRESSON,

PEINTRE,

166 et 168 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tentures et décoration, aussi d'ARTICLES DE PEINTURES: huiles, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, &c. &c. 9 nov—1m

Modes et Nouveautés.

MADAME ROBERT a transféré son magasin de Modes rue du Canal No 196, entre Bourgogne et Remparts. Elle continue comme par le passé à recevoir des ordres, et annonce à sa clientèle qu'elle fera tous ses efforts pour mériter la confiance qui lui a été jusqu'à présent si libéralement accordée.

12 nov—1m

D. DE HAVEN. W. B. RIPLEY.

RIPLEY & CO.,

Agents de bateaux à vapeur.

Rue de la Commune, No 88,

Nile-Orléans.

12 nov—

De HAVEN & Co.,

Négociants Commissionnaires,

Rue de la Commune, No 88.

Bureau de la Compagnie de Navigation de la vallée du Mississippi.

19sep—6m Nile-Orléans.

MOULOR & DUMESTRE.

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,

13........Rue de Chartres,........13.

Anciennement même rue No 103.] 8sept—6m

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible] PAQUEBOTS [illegible] ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE [illegible] avec les Antilles et [illegible]

	Prix. 1re Classe.	2me Classe.	Entrepont.	Fret.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine 1re pont avant et arrière 36 pont arrière de la Nile-Orléans à Saint Nazaire...... $720 cour
Passage dans une cabine 2d pont avant......... 180
Passage d'entrepont......... 100

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant double place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuite ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les places d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 au sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de matelots.

Une cabine à deux couchettes réservée pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à vapeur GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,

10 nov—1an L. B. L 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Postes de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

ST LAURENT capitaine Bocandé......Samedi 30 nov.
PEREIRE " Duchenne.....Samedi 14 déc.
VILLE-DE-PARIS " Surmont......Samedi 28 déc.
EUROPE " Lemarié......Samedi 11 jan.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),

payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,

Première cabine, $145. | Seconde cabine, $88.

Les bagages seront marqués pour Paris.

Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

1avril— V. PERRILLIAT, 127. rue Commune.

Communication directe entre la NOUVELLE-ORLEANS LE HAVRE ET HAMBOURG.

Les vapeurs de la COMPAGNIE HAMBOURGEOISE-AMERICAINE.

BAVARIA, 2,400 tonneaux, capitaine, J. Meier,
TEUTONIA, 2,400 " " W Bardua,

Partiront comme suit

	de Hambourg,	de Southampton,	de la N. O.
BAVARIA,	1 Oct.	4 Oct.	15 Nov.
TEUTONIA,	1 Nov.	4 Nov.	15 Dec.

Les vapeurs suivant seront nommés plus tard.

PRIX DE PASSAGE EN OR.

	1re cabine,	2des cabine,	entrepont
De la N.-O. Au Havre,	$150 00	$112 50	$65 00

Certificats de passage du Havre à la Nile-Orléans.

Les vapeurs de la ligne de New-York partent chaque samedi.

S'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & Co, Agts Gén.

150 rue Carondelet;

MAURY & Co., Agts de passage,

183 rue de la Commune;

C. B. RICHARD & BOAS, Agts Gén de passage des E. U., 6 rue Barclay, à New-York.

On ne prend pas de passagers de 2e cabine de la Nile Orléans au Havre.

Frêt de Hambourg à la Nile-Orléans, trois livres sterling, et 15 pour cent PRIMAGE par tonneau.

MM. Maury & Co. continueront à signer des traites—connaissements de la Nouvelle-Orléans à Hambourg ou aux Ports du Continent, par la voie du New-York; pour les vapeurs de la Compagnie de paquebots Hambourgeois Américains.

KUNHARDT & Co., New-York,

20 sept Agence générale.

L'Exposition de Paris.

La Ligne Inman—Steamers de la Malle,

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115 Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125. Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,

9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York. LIGNE DU "STAR."

MORNING STAR.....2500 tonneaux..... Nelson, comm.
GUIDING STAR......2800 "
MISSISSIPPI......2300 "
MERRIMACK.........2200 "
MONTEREY..........1400 " Edwards,
MARIPOSA..........1400 " Quick,

Le vapeur

MONTEREY,

Edwards, commandant

Partira SAMEDI, 23 novembre, à 6 h. du soir, du Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.

On recevra du frêt pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du frêt et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

CREEVY, NICKERSON & CO, agents,

38 rue Carondelet, Nile-Orléans.

Geo. B. HARTSON, président,

1er déc '66—1 an. No5. Bowling Green, New-York.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL..........CORTES,
GEO. WASHINGTON........GEN. MEADE,
GÉN. GRANT..............SHERMAN.

Le steamer

GEO. WASHINGTON,

Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 23 novembre, à 8 heures du soir.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

4 mai— 1a Rue Carondelet, No 41

Agence de la Compagnie de steamers du Sud, à Liverpool.

Nile-Orléans, 13 novembre 1867.

Les soussignés ont établi une agence à Memphis, Tenn., afin d'y signer des connaissements pour le coton expédié de la Nile-Orléans pour Liverpool, le Havre et autres ports du continent par STEAMERS et NAVIRES à VOILES—évitant ainsi les délais, les variations du change, &c.

Ceux qui veulent tirer leur coton à la Nile-Orléans sujet aux ordres des expéditeurs peuvent le faire assurer contre les risques de prosse, par des polices ouvertes spéciales, jusqu'à présentation des connaissements convenablement endossés.

J. H. ASHBRIDGE & DECAN.

16 nov—1m.

POUR LE HAVRE.

LA barque française de première classe HAPPY, capitaine Etcheverry, du port de 700 balles, partira comme dit ci-dessus. Pour frêt de 400 balles, ou l'équivalent, s'adresser à

W. R. RUDDENDORFF, No 179, rue Commune,

ou à CREEVY, NICKERSON & Co., 38 Carondelet.

19 nov

POUR LE HAVRE.

Le brick américain "LIZZIE M. MERRILL", de 1ère classe, capitaine Olsen, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt de 300 balles de coton, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF, Rue de la Commune, No 176,

ou à G. W. HYNSON & CO.,

1er nov Rue du Camp, No 82.

INJECTIONS ET PILULES

DU

Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par

E. GAUDOZ, Pharmacien,

22 sept Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,

Pharmacien de l'Université de Paris,

22 sept Enc. Conti et Bourgogne.

BOIS DE CONSTRUCTION.

VIENT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLIGES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, chez

V. DEMOUSELLE,

Enc. Toulouse et Santé.

Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands de la campagne.

15 février—1an

Changement de Magasin.

LA maison J. J. FOUCHER, Agent, a transporté son magasin du No. 42, rue Royale, au No. 52 de la même rue, entre Bienville et Conti, en face de la Banque de la Louisiane.

J. J. FOUCHER,

2 nov—1m Agent.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins, des Moulins à Sucre, des Cylindres à coton, des Presses, des Machines à Scier, des Roues, des Chaudières, des Vieux Appareils et Cuisinières, etc., et toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—4 m LEEDS & Co.

PAQUEBOTS DU BAYOU LA FOURCHE.

IBERVILLE..................Capitaine E. F. Greve.
Le Vendredi..................à 10 heures du matin.
Le Lundi..................à 5 heures du soir.
LAFOURCHE..................Capitaine W. Greathouse.
Le Mercredi..................à 5 heures du soir.
Le Dimanche..................à 8 heures du matin.

Pour Lafourche, Donaldsonville et tous les débarcadères de la Côte:

NEW ERA..................Capitaine Bogue.
Le Mardi..................à 10 heures du matin
Le Jeudi..................à 10 heures du matin.
Le Samedi..................à 8 heures du soir.

Les comptes pour le fret seront dus et devront être payés par les expéditeurs après le 1er décembre. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau, No 116 de la rue de la Commune, à

A. C. GODDIN,

21 nov—1m

Paquebot indépendant de la Nile Orléans, de la Côte et de Lafourche.

L'excellent bateau à vapeur, HETTY GILMORE, d'un faible tirant d'eau, capt. Maximin Blanchard, commis O. Landry, part pour Donaldsonville tous les LUNDIS, à 5 heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Le Hetty Gilmore est indépendant et n'appartient à aucune société que conque 19 nov—1m

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest et la Compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Fret pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et les points du Bayou Teche, il sera fait une réduction de 50 pour cent sur le tarif du fret (through freight) de cette ligne, tel qu'il a été réduit, amendé et adopté le 1er juillet 1867, Le taux régulier ne sera jamais excédé.

A. B. SEGER,

Président de la Compagnie du chemin de fer.

T. TUPPER,

Président de la Compagnie de transport des Attakapas.

10 juillet

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis,

Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nile-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

Capitaine Wm. S. Richardson

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h. P. M. Cairo, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M. White,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchi, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de rembarquement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

F. S.—Des chars extra seront ajoutés aux trains partant de Memphis et de Cairo, pour la commodité des voyageurs arrivant par les dits bateaux.

GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,

A. BRITTON & CO, rue Front, No 7,

16fév—1 an

Chapeaux! Chapeaux!

J. J. ALBERT,

43....RUE DE LA VIEILLE-LEVEE....43

Autrefois, coin Douane et Chartres.

AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

IL En magasin et arrivant par chaque steamer de New York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes de feutre, fourrure, laine, castorit, drap et velours, pour hommes, cadets et enfants, choisi expressément par moi-même au Nord et en Europe, pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce choix de marchandises.

Prix remarquablement réduits. 3 nov—2m

Magasin de Modes et de Couturières, etc.

Mme Washington,

RUE DU CANAL, No. 145, NLLE-ORLEANS.

(Au-dessus du magasin de variétés de P. Runkel.)

Mme WASHINGTON rappelle à ses anciennes amies et clientes qu'elle ouvrira le JEUDI 7 novembre, son Magasin de Modes et fera les Robes et les Manteaux, comme par le passé, dans la dernière genre et à des prix proportionnés aux circonstances actuelles. Les dames qui désirent envoyer leurs robes et étoffes peuvent compter qu'elles seront faites et tailler et leur [illegible].

Le travail est garanti. Mme Washington vend des patrons en papier pour dames et enfants, et expédie avec soin les modèles aux modistes dames à distance de la ville. Elle en reçoit constamment de Paris et de Londres. 3 nov—1m

AVIS.

LES personnes qui ont déposé à mon bureau de prêts de l'or dont le terme est expiré, doivent s'y présenter d'ici au premier décembre afin de les racheter ou d'en renouveler le terme, autrement les dits objets seront mis à l'encan public pour être vendus à l'encan.

N. B.—Il sera donné avis de l'achèvement du catalogue et du jour de la vente à l'encan.

J. HART Directeur.

Rue de la Commune, No 145,

9 nov—9 au 25 nov en face de l'Hôtel St Charles.

Mme THIERRY,

COIN BAYOU ET DERBIGNY,

Invite le public à venir examiner son assortiment de fleurs, tels que DAHLIAS, CAMELIAS, &c. On prendra la confiserie Ecrite Conseil Carondelet, et chez Mme E. Dumas de la rue Royale, les commandes pour Bouquets de mariages et de soirées, bouquets pour tombeaux et autres, —le tout à des prix très réduits. 22 oct—3m

A. C. TREMOULET,

AGENCE GÉNÉRALE.

No 95, Rue Vieille Levée, Nile-Orléans.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 23 oct—1m

LOUIS H. PILIE. THOMAS MURRAY

PILIÉ & MURRAY,

ARCHITECTES, ARPENTEURS ET ENTREPRENEURS.

[illegible]

au coin des rues Remparts et Erato.

Bureaux: au No 112 du Merchant's Exchange, rue Royale, au second, Nile-Orléans.

Ils exécutent promptement et d'une manière satisfaisante, les travaux aux pièces, les réparations et tout ce qui se rattache à leur profession. 1er nov—1m

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1867.

LA Société commerciale MARTINEZ & PALACIO est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. Notre Sieur A. PALACIO est chargé de la liquidation et continuera le même genre d'affaires pour son propre compte.

Nous remercions nos amis et les priés de continuer leur bienveillant patronage à M. Palacio.

FRANCISCO FIZARO MARTINEZ, ANTONIO PALACIO.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1867.

A. PALACIO a l'honneur d'annoncer à ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que MM. Martinez & Palacio.

30 oct—1me ANTONIO PALACIO

Nlle-Orléans, 16 novembre 1867.

Au Public.

LES soussignés, marchands de charbon de cette ville, ayant à payer au comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, tout le charbon qu'ils achètent et ayant vu le presque impossibilité de faire les recouvrements pour les ventes faites à crédit, sont obligés d'établir, à partir du 1er décembre, le système de vente au comptant et en ville devra être payé au bureau ou au dépôt ou livrer sur la quantité de [illegible].

Cette règle ne s'applique pas aux contrats mensuels.

Williamson Smith,
Jas. M. Peterson,
F. T. & S. Field Jr,
W. G. Coyle & Co,
D. Stickney,
Smith & Reif,
McClosky, Mason & Co,
Loucks & Farrell,
C. A. Miltenberger,

19 nov—10f Par A. K. BROWN.

Avis.

NOTRE maison, A. & J. DENNISTOUN & CO., de la Nile-Orléans, cesse d'exister à partir d'aujourd'hui.

La liquidation de ses affaires aura lieu par l'entremise de nos amis, MM. O. B. GRAHAM & CO (de la Nile-Orléans), qui, à l'avenir, seront nos agents.

J. & A. DENNISTOUN.

Glascow, 1er octobre 1867. 7nov—1m

Avis.

L'ancienne pharmacie d'ESTOUVILLE, située à l'angle de la rue Marais et de la Promenade Carondelet, est de nouveau ouverte au public.

Les médicaments sont, comme par le passé, de premier choix, et les prescriptions seront remplies consciencieusement et à des prix modérés.

On y traitera les maladies secrètes et chroniques des deux sexes.

Les clients de feu le Dr. d'Estouville pourront s'adresser à la dite pharmacie, au Dr. De Blanc qui le remplace. 30 oct—1m

ANCIENNE PHARMACIE F. GAUDOZ,

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

F. CLAVEL, PHARMACIEN,

FAIT savoir à messieurs les médecins et au public en général qu'il vient de rouvrir la dite pharmacie au coin des rues d'Orléans et Bourbon et qu'il a organisé son service de manière à répondre de jour comme de nuit aux besoins du public.

Les médicaments seront toujours de premier choix et les prescriptions remplies consciencieusement.

Assortiment complet de médicaments patentés français, anglais et américains.

Liqueur hygiénique de Raspail. 29 oct—1m

200,000 Cigares de la Havane,

GARANTIS importés, en magasin et au drawback, des marques telles que: Cabañas, Figaros, La Intimidad Escalupia, La Perfeccion Flor de Cuba, &c., à vendre en lots à la convenance des acheteurs, et en détail.

F. A. GONZALES.

16 nov—10f Nos 50, 21 et 2, rue Carondelet.

M. BOCHET,

Importeur d'Articles français pour Modes

CHAPEAUX DE PAILLE en tout genre,
RUBANS unis et façonnés, de St-Etienne, fort stock, depuis le No 1½ jusqu'à 100 et 200,
RUBANS Velours de St-Etienne, bien assortis,
SOIERIES à Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs,
VELOURS à Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs
FLEURS de Paris, grand choix,
PLUMES fantaisies de Paris, beau choix,
Blonde, Blonde réhaussée, Tulles à pois, Tulles malines, Tulle à ruches 1½d, Crêpes français et anglais, Ruches, &c.
FORMES à Chapeaux—le plus grand choix, le plus complet du Sud, et des dernières nouveautés de Paris.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin, promptitude, et à très bas prix.—Boîte à clef à la Poste, No 542.

M. BOCHET,

No 59, Rue Royale, Nile-Orléans.

NOTA—Le stock est renouvelé chaque semaine.

15 sept—3m

ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.

ELKIN & Co.,

APPELLENT l'attention des acheteurs sur les NOUVEAUX GENRES de leurs marchandises reçues directement d'Europe et du Nord—

TAPIS WILTON,
VELOURS,
BRUXELLES,
INGRAIN et 3 PLIS,
TOILES CIRÉES de toutes largeurs,
STORES,
CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX, &c.,

A vendre AUX PLUS BAS PRIX.

Nous nous sommes assuré les services de M. H. R. BONNEVAL, autrefois de la maison J. D. Dameron & Co., qui sera heureux de rencontrer chez nous ses anciens amis et clients. 22 sept—3m.

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 129 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les dernières perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nile-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 12nov—1m

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. SABASSE,

Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 5 h. P. M. 17 sept

Le Dr. CHARLES S. RELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, Même maison après la rue de Canal, près de Lopez.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du bien supérieur d'oxide. [illegible]

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

35..........RUE TOULOUSE..........35

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également tous les soins attention à la location des maisons et magasins.

4jan—6m

VENTES JUDICIAIRES.

Vente du Shérif par catalogue, du fonds, de l'installation et d'un bail de pharmacie.

Succession de feu James Sienegal, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 20,732—En vertu d'un ordre de vente rendu le 4 de novembre 1867, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi, dix-neuf de novembre 1867, et les jours suivants, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds et l'installation de la pharmacie située au No 20, rue St Charles, dans le premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Aussi le terme restant du bail desdits lieux et dont copie sera exhibée au lieu et à l'heure de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

6 nov—6 9 13 16 19(t)—

J. W. CHAMPLIN et GEORGE BUCKINGHAM vs leurs créanciers et les créanciers de J. W. CHAMPLIN et Compagnie.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 19,628—En vertu d'un ordre de vente rendu le 14 novembre 1867 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, vingt sept de novembre 1867, à 10 1/2 heures A.M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers des insolvables, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent, dans la maison actuellement en ce-devant occupée par l'insolvable Champlin et située au No 172 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire et cédés par les dits insolvables à leurs créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 nov—16,22,24,27

Succession de feu THOMAS H. McMANUS, décédé

COUR DU CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE—Paroisse d'Est-Feliciana—No 292—En vertu d'un writ de vente daté du 16 d'octobre 1867, à moi adressé par l'Honorable Cour du Cinquième District Judiciaire, Paroisse d'Est-Feliciana, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le Samedi, quatorze de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

La moitié indivise, appartenant à la dite succession, d'une certaine Habitation connue sous le nom de "Pointe Céleste," située dans la Paroisse Plaquemines en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à quarante-deux (42) milles environ au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant et mesurant quarante sept (47) arpents plus ou moins de face au dit fleuve, sur une profondeur de quarante arpents, bornée à la limite supérieure par l'habitation de Messrs Walter Jr., et à la limite inférieure par celle de British Johnson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12nov—22,30, 7, 14 déc

§Dr J. S LEWIS vs CHARLES IZARD et son épouse — Le même vs CHARLES IZARD.

COUR de la Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans—Nos 2766 et 2777. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour de la Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt trois de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description suit:

DEUX terrains situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Nayades, Prytanée, Clio et Erato et désignés par les numéros cinq et trente dans un plan portant le No 163, déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt-neuf pieds de façade à la rue Erato, sur cent-cinquante neuf pieds huit pouces et dix lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 nov—23—7,14 22

A vendre. A vendre.

19 BARILS pipes eau-de-vie; E. Vignier, Dudart et Co—cognac pâle.

100 barreaux carbonate de soude, 48 pour cent,

90 caisses genièvre de Hollande.

Le tout d'importation directe, à vendre à des prix raisonnables. S'adresser à

J. H. ASHBRIDGE & DECAN,

15nov—12 Rue de la Commune No 159.

HOTELS, RESTAURANTS, etc

LUNCH! LUNCH! LUNCH!

MAX NIHOUL a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ajouter à son établissement de confiserie et pâtisserie, encoignure Remparts et Bayou, DES SALONS DE LUNCH spécialement réservés aux dames; on y trouvera toujours tout ce que le marché peut fournir de meilleur. Les vins sont des meilleures marques et les prix modérés.

Un chef de 1er ordre est attaché à l'établissement.

Les dîners et repas sur commande sont exécutés avec un soin tout particulier.

L'établissement restera ouvert jusqu'à la fermeture des Théâtres. 10 nov

Restaurant des Etats-Unis.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public en général, et sa clientèle en particulier, qu'il vient de renouveler son personnel de la cuisine, et qu'il a aujourd'hui les meilleurs cuisiniers qui ont travaillé à l'Exposition Universelle de Paris, et ont dirigé n'importe quel endroit du continent américain ou pourra lui procurer dans des conditions les meilleurs de [illegible]. Avis aux gourmets: son restaurant est toujours fourni avec les plus beaux articles du marché.

LOUIS BECHAC.

8 nov—1m

RESTAURANT FRANCAIS,

32..........RUE ROYALE..........32

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,

No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux. Vins de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

27janv—1an

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet de articles et dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,

DISTILLATEURS,

PARFUMEURS,

PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1erNov

LES CERCLES "ARROW"

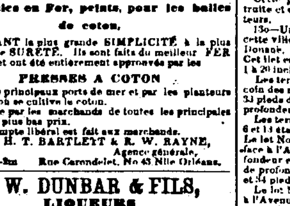

Et Cercles en Fer, peints, pour les balles de coton.

JOIGNANT la plus grande SIMPLICITÉ à la plus grande SURETÉ. Ils sont faits du meilleur FER BATTU, et ont été entièrement approuvés par les

PRESSES A COTON

de tous les principaux ports de mer et par les planteurs des Etats où se cultive le coton.

A vendre par les marchands de toutes les principales villes, aux plus bas prix.

Un escompte libéral est fait aux marchands.

H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE,

Agence générale,

26 sept—6m Rue Carondelet, No 45 Nlle Orléans.

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14

15 janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,

5 janv—1an No 27 rue Vieille-Levée.

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co, Mareuil.

Sparkling Moselle de Burgeff & Co., Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis.

A vendre par PAUL ADOUE & CO.,

6juin—6m Seuls agents, 20 rue Toulouse.

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis des Jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 18juil—1an

THOS. B. BODLEY, & Co.

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de

MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais et à farine, patentées de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co,

16fév—1an Rue Perdido, No 9.

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTERANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frissons.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE-ORLEANS d'après la recette d'un MÉDECIN PRATIQUANT du SUD, d'une célébrité reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.

Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frissons, un excellent stimulant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DEPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

C'est AMER guérit de la DYSPEPSIE, de l'INDIGESTION, la MALADIE DU FOIE, la DIARRHÉE CHRONIQUE, la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PERL & Co.,

Seuls propriétaires et fabricants,

NILE-ORLEANS (No.) 136, rue de Chartres.

Géo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59, [Agents pour la vente en gros]

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 26 mars—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE

La résidence No 111 rue Bourgogne, entre les rues St-Louis et Toulouse et un grand terrain—La propriété est en bon état—L'acquéreur pourra en prendre possession immédiatement.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur.

Bureau, No 47, rue Carondelet.

SAMEDI le 23 novembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourgogne, Remparts, St-Louis et Toulouse, mesurant 47 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, mesure américaine.

Les améliorations sur ce terrain consistent en UNE MAISON EN BRIQUES A UN ETAGE avec mansardes, ayant deux salons, deux chambres à coucher avec des cabinets de décharge en arrière dans chaque chambre, bibliothèque, corridor, chambre à bains avec des lieux à l'anglaise, galerie de derrière, au premier, et deux petites chambres dans les mansardes. Les dépendances sont en briques à deux étages avec chambres à domestiques, chambres à laver et à repasser, cuisine, cave, hydrant, etc. La cour est bien pavée en pierres plates et le parterre est planté d'une jolie collection de fleurs et d'arbustes. Dans le fond de la cour il y a un cottage ensuite. Le gaz est posé dans toute la maison.

CONDITIONS.—La moitié comptant en billets du Trésor des Etats-Unis; la balance à un crédit de douze mois en un billet de l'acquéreur à son propre ordre portant intérêt à raison de huit pour cent l'an du jour de la vente, à l'échéance et hypothéqué jusqu'à parfait paiement. L'hypothèque renfermera la clause de cinq pour cent, honoraires d'avocat, en cas de procès pour la collection du dit billet. Les bâtisses devront être assurées à leur pleine valeur par l'acquéreur, et la police d'assurance devra être transférée au vendeur jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente par devant Felix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis. 19 nov—(t)

PAR G. DE FERIET.

Grande vente, à termes avantageux, pour effectuer un partage de biens fonciers, situés dans le 1er, 2me et 3me Districts de cette ville, et comprenant de beaux magasins, résidences de choix, &c.

Théodule Adam et als. vs. Joseph L. Vincent et als.

Vente pour effectuer un partage.

No 28,987—Dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI, le 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre émané de l'Hon. John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 novembre 1867, dans l'affaire pour opérer un partage entre les héritiers, Théodule Adam et als. vs. Joseph L. Vincent et als—No 28,987 du dossier de la susdite Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Propriétés dans le Premier District.

1o—Un lot de terre ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Julie, Camp, Magazine et Girod, mesurant 62 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Julie, sur 90 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles à la [illegible].

[illegible] consistent en une maison en briques à deux étages, contenant 12 chambres, galerie, lieux d'aisance, &c.

Cette propriété se trouve située dans une des localités les plus recherchées du Premier District, la rue Julie étant pavée en "blocs de granit." Cette propriété se trouve au centre des affaires, elle est entre deux voies de chemin de fer et de la rue Magazine et devrait attirer l'attention des capitalistes comme placement avantageux.

2o—Un lot de terre touchant au ci-dessus, mesurant 26 pieds de face à la rue Julie, sur 78 pieds 3 pouces de profondeur. Les dépendances de ce lot [illegible] ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bonne maison basse en bois, divisée en deux [illegible] contenant 4 chambres, 2 cabinets, avec une bâtisse en arrière deux chambres, lieux d'aisance, citerne, &c.

3o—Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Nouvelle-Levée, Lafayette, Commerce et Girod, et désignés par les lots Nos 7 et 18.

Le lot No 18 mesure 20 pieds 1 pouce de face à la rue de la Nouvelle Levée sur 76 pieds 3 pouces de profondeur. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.

Le lot No 7, attenant sur la ligne mitoyenne au ci-dessus lot, mesure 19 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Commerce, sur 94 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Lafayette, 96 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre ligne de division et 20 pieds 1 pouce sur la ligne du fond. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.

Ces deux magasins se trouvent à proximité du chemin de fer de la Nouvelle Levée, au centre des affaires, et rendent leur possession avantageuse.

4o—Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Carondelet (devant Apollo), Thalia, Baronne (ci-devant Bacchus) et Erato, mesurant 34 pieds de face à la rue Carondelet, sur 98 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec tous les droits d'une servitude de 5 pieds de largeur ouvrant sur la ligne du fond. Y compris les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui consistent en une maison basse en bois contenant 4 chambres, 4 cabinets et arrière-galerie, avec bâtisse dans le fond contenant 4 chambres, lieux d'aisance, citerne, hydrant, etc.

5o—Un lot de terre situé dans le 1er District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Charles (ci-devant Nayades), Delord, Camp et Calliope, mesurant 35 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue St Charles, sur 76 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Calliope, 154 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne, [illegible] ayant sur la ligne du fond 22 pieds, [illegible] et améliorations qui s'y trouvent, [illegible] une vieille maison en briques et un arrière-bâtiment en briques.

Il y a quelques vieux [illegible].

Cette belle propriété se trouve dans le voisinage du "Tivoli Circle" et non loin de la rue Canal.

6o—Un lot de terre situé dans le 1er District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Magazine, Julie, Camp et St Joseph, mesurant 47 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Magazine, sur 94 pieds [illegible] et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du fond 30 pieds 3 pouces. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en une maison en briques à deux étages, [illegible], couverte en ardoises [illegible] 3 chambres [illegible].

[illegible] la maison et la cuisine est pavée en briques, arrière-cour et grande et contient citernes, lieux d'aisance, &c.

Propriétés dans le Second District.

7o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Tréme, Conti, St-Louis et Marais, mesurant 32 pieds [illegible] à la rue Tréme sur 75 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations [illegible] une bonne maison [illegible] 2 bannières, 2 arrières [illegible], lieux d'aisance, &c.

8o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bassin, Dumaine, St-Philippe et Franklin, mesurant 37 pieds 8 pouces [illegible] de face à la rue Franklin à la rue du Bassin, en arrière à la rue Franklin [illegible] 12 pieds de profondeur [illegible] et 3 lignes sur la ligne de division à la rue Dumaine, [illegible], entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, divisée en deux logements contenant 6 chambres, un cabinet, 2 cuisines, contenant 3 chambres [illegible] et citerne, &c.

9o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, et borné par les rues Royale, Bourbon, St Philippe et Ursulines, mesurant 49 pieds de face à la rue Bourbon [illegible], et le dit lot de terre [illegible] sur 164 pieds 3 pouces [illegible] de profondeur [illegible].

Les bâtisses [illegible] contiennent [illegible] dans la rue Bourbon, un magasin [illegible], salle [illegible] cuisine [illegible].

Un lot de terre situé à la rue Bourbon [illegible] dans le Second District [illegible] de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Royale et Bourbon [illegible] St Philippe [illegible] 24 pieds 3 pouces [illegible] de profondeur [illegible].

Les bâtisses, &c. consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, contenant au rez-de-chaussée un vestibule et un magasin, et quatre chambres aux étages supérieurs, une arrière bâtisse en briques de quatre étages, [illegible] contenant cuisine, salles [illegible].

La cour est admirablement pavée en pierres plates. Il y a [illegible] les installations [illegible] dans la maison ainsi que [illegible].

L'attention des acheteurs est appelée à cette propriété, située dans un quartier central et au milieu de la Ville, et doit être l'objet d'un [illegible] des "fashionables" de la ville.

Les étages supérieurs de la maison conviennent bien, comme résidence, et la proximité de l'endroit aux marchés, maisons d'école, etc., la rend la plus désirable pour la [illegible].

11o—Deux terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Dauphine, Ursulines, Burgundy et St-Philippe.

Les dits terrains sont désignés par les lettres A et B.

Le terrain A forme l'encoignure des rues Dauphine et Ursulines et mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 95 pieds de profondeur. Les bâtisses et améliorations comprennent une vaste maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, formant un magasin, un cabinet, et une arrière bâtisse contenant trois chambres.

Le terrain B mesure 71 pieds, 7 pouces de face à la rue des Ursulines sur 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur: les bâtisses consistent en une maison en bois, contenant 4 chambres, lieux d'aisance, etc.

Le terrain A ainsi que les améliorations qui se trouvent dessus est loué à bail à Louis Goy, et le dit bail par lui transféré, avec le consentement des propriétaires à M. Pierre Grioux, jusqu'au 1er novembre 1868, à raison de $.20 par mois.

12o—Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Hôpital, Vieille Levée (maintenant Decatur) Quartier et Condé (actuellement Chartres) et mesurant 36 pieds 3 pouces de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les bâtisses comprennent une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec balcon sur la rue, et contenant au rez-de-chaussée une grande maison, vestibule et une entrée pour voitures; au second étage, quatre chambres magnifiques, une grande galerie vitrée et deux cabinets; une maison en briques à deux étages contenant six chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, hydrant, etc.

Cette propriété est bien située, parfaitement construite et est en tout point digne de l'attention des acheteurs.

13o—Un îlot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 31, et borné par les rues Douane, St-Jacques, Bienville et l'avenue Carrollton. Cet îlot est divisé en 20 terrains qui portent les Nos. de 1 à 20 inclusivement.

Les terrains Nos 1, 2, 3, 4 et 5 (le lot No 1 formant le coin des rues Douane et St-Jacques) mesurent chacun 31 pieds de face à la rue de la Douane sur 142 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 (les lots Nos 6 et 13 étant des terrains de coin) mesurent comme suit:

Le lot No 6 mesure 34 pieds, 8 pouces et une ligne de face à l'Avenue Carrollton, 140 pieds, 8 pouces de profondeur et face à la rue de la Douane, 137 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 7 mesure 34 pieds, 8 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 137 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 6, 134 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 8 et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 8 mesure 34 pieds, 8 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 134 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7, 131 pieds, 6 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 9 mesure 32 pieds, 10 pouces de face à l'Avenue Carrollton, 131 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 8, 128 pieds 7 pouces et 2 lignes, sur la ligne qui le divise du lot No 10 et 32 pieds, 8 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond.

Le lot No 10 mesure 32 pieds, 10 pouces de face à l'Avenue Carrollton, 128 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9, 125 pieds, 8 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 11 et 32 pieds, 8 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond.

Le lot No 11 mesure 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 125 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10 122 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 12 mesure 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 122 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur, sur la ligne qui le divise du lot No 11, 119 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 13, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 13 mesure 34 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 119 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12, 116 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur et face à la rue Bienville, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Les lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 (le lot No 18 formant le coin) mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 19 et 20 étant des terrains de clef, mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Jacques sur 153 pieds de profondeur.

14o—Un terrain dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Grands Hommes (maintenant Dauphine), Bagatelle, Paix, Casacalvo (actuellement Royale) et Union, désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant comme suit:

Le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Bagatelle (qui est la continuation de la rue Bourbon) sur 90 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations consistent en une grande maison basse divisée en deux corps de logis, contenant 9 chambres, arrière bâtisses contenant 3 chambres, 2 cabinets et une galerie, 3 caves, puits, lieux d'aisance, etc.

Le lot No 4 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Grands Hommes (maintenant Dauphine) sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison basse en briques, avec lucarnes, couverte en ardoises, contenant 4 chambres, une galerie, 2 cabinets; dans la mansarde 2 chambres et 4 cabinets; une arrière-bâtisse en briques couverte en tuiles contenant 4 chambres, cour pavée, etc.

Les chars de la ville passent devant cette propriété, qui par rapport à sa situation avantageuse, peut toujours rapporter un bon loyer.

Le tout conformément aux plans faits par Chs. A. de Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 30 avril 1867, et que l'on peut voir à la Bourse des Encanteurs.

Conditions:

Pour les sept-huitièmes du prix que rapporteront les propriétés ci-dessus décrites:

Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis et la balance payable en deux portions égales, à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, portant dix pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à maturité, à parfait paiement. Pour le huitième portion du prix desdites propriétés, un tiers comptant en billets du Trésor des Etats Unis, et la balance comme suit:

Un tiers le 1er mars 1868, à Mlle Catherine Ernestine Guillotte, et l'autre tiers payable à Emmeline Odile Guillotte le 8 septembre 1872 en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; le tout garanti par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les billets seront payables à Mlles Guillotte, mineures, et ces dits contiendront la clause de cinq pour cent de frais d'avocat [illegible] et l'assurance [illegible] les sommes [illegible] "non aliénandi". Les propriétés devront être assurées et les polices transférées au vendeur.

Actes de vente, aux timbres du revenu intérieur des Etats Unis, par devant C. V. Foulon, notaire public, aux frais des acquéreurs.

19 nov—26 27 30—4 7 11 18 et 21 Déc.

PAR LOUIS STERN & BRO.

500 *caisses Bottes, Souliers et Brodequins,*

80 *malles et caisses Congrès et Bottes cousues.*

Par LOUIS STERN & BROS,

M. STERN, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 22 novembre 1867, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 58 de la rue de Campagne rue—

500 caisses de bottes, souliers, Congress et Balmorals. C'est un des plus grands et des plus magnifiques assortiments de bonnes bottes et souliers qui aient jamais été offerts dans cette ville.

L'assortiment est convenable pour Dames, jeunes gens et jeunes garçons, Dames, femmes, demoiselles et enfants. Dans les marchés de la ville et celui de la campagne.

Ces articles viennent d'être reçus par les steamers Oriental et Geo. Washington; ils sont garantis sous tous les rapports.

Conditions à la vente. 21 nov

PAR EUGENE TOURNÉ.

Successeur de BERNARD TURPIN.

Chargement de la barque Emily, arrivée de Marseille.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur,

Rue Vieille-Levée, No 95.

LUNDI, 25 novembre 1867, à onze heures du matin, il sera vendu à l'encan, sur la Levée, au poteau No 28, Troisième District—

226 barriques vin rouge, Bandol, Narbonne, Belfort &c.

500 paniers huile d'olive, grandes et demi-bouteilles, Plagniol et Bordelupt,

200 caisses vermouth, Noilly Prat & Co,

100 " cassis et pamplemousses,

100 " fruits au jus et à l'eau de vie,

100 " sherry,

35 fûts tilles cognac,

150 caisses sardines à l'huile, demi et quarts,

48 octagones eau de fleurs d'oranger,

400 caisses vermicelle, macaroni, Lasagnetti Pâte riant &c.

1256 dame-jeannes vides grandeurs assorties,

72 balles bouchons, pointus et réguliers, assortis,

1494 jarres, numéros assortis,

10 caisses pipes de toutes sortes

—Aussi—

Un fort assortiment de faïence dont la description sera donnée dans les catalogues qui seront prêts au jour avant la vente.

Conditions—Jusqu'à $500 comptant, au-dessus de $500 trente jours, au-dessus de $1,000, soixante jours pour du papier approuvé à la satisfaction des vendeurs.

22 nov

Vin rouge en barriques. Tuiles plates. Faîtières et demi-Tuiles.

En débarquement du navire "Emily," venu de Marseille

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur.

LUNDI, le 25 novembre 1867, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan, sur la Levée, Poteau 28, Troisième District, les articles suivants—

50 barriques vin rouge,

8950 tuiles plates,

298 faîtières,

100 demi tuiles.

Conditions.—Jusqu'à $500 comptant, au dessus de $500 trente jours, au dessus de $1000 soixante jours, pour du papier à la satisfaction du vendeur. 22 nov

Vins en barriques et en caisses, Madère, Sherry Porto, Whisky, Brandy, Gin, Champagne, Vermouth, &c, &c.

PAR EUG. TOURNÉ, encanteur.

VENDREDI, le 22 novembre 1867, à 10½ heures A. M. il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée. Vins en barriques et en caisses, madère, sherry porto, whisky brandy, malvoisie, schnapps, genièvre, champagne, vermouth, kirsch, &c. &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 nov

Vin de Bandol! Vermouth! Huile d'olives!

En débarquement du navire Emily, venu de Marseille.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur.

Bureau No 95, rue Vieille-Levée.

VENDREDI le 22 novembre 1867 à 4½ heures, P.M. il sera vendu à l'encan sur la Levée poteau 28, Troisième District, en débarquement du navire Emily, de Marseille—

200 paniers huile Plagniol,

150 barriques vin de Bandol,

100 caisses vermouth N. P. & Co.

Conditions à la vente. 15 nov—au 19

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de Jno. W. H. HILL et de MARY HILL, sa femme — No—

Meubles, Argenterie, Montre en or, Piano Meubles, draps, etc.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

GARDNER SMITH, encanteur.

Bureau, rue du Camp No 90.

IL sera vendu, samedi 30 novembre 1867, à 10 heures, dans la salle d'encan, No 90 de la rue du Camp, par ordre de l'Honorable Jno. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 11 novembre 1867—

Beaux meubles en acajou et en noyer noir, bois de lit, armoires, bureaux, lavabos, tables [dessus en marbre], beaux meubles de salon, matelas, couvertures, tapis, tête de pointes oreillers, traversins, beau pendule, argenterie et argenterie plaquée, faïence, verrerie, batterie de cuisine, etc.

Un très montre en or, [illegible] et [illegible], et un beau piano en bois de rose. 3 mulets et argent.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 nov

AVIS JUDICIAIRES.

AVIS.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse Plaquemines—A Mme Victoria Minor et H. H. Minor—Eu votre qualité, propriétaire et [illegible], ou à leurs ayant cause [illegible] du fleuve Mississipi, à environ quarante milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant [illegible] de terre et [illegible] de la dame C. D. Bourdet et au dessous [illegible] de M. Th. [illegible].

[illegible]

Vous êtes cités et [illegible] de faire les [illegible] et réparations [illegible].

Et conformément à la loi et aux ordonnances du jury de police de cette paroisse, je vous préviens que si ces travaux ne sont pas faits d'ici au 20 novembre 1867 je les ferai exécuter à vos frais.

Paroisse Plaquemines, le 13 novembre 1867.

F. W. SAWYER,

16 nov—26 Syndic Deuxième District.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans. — Je certifie par les présentes que le 29 juin 1867, jugement a été rendu, déclarant ce qui suit, dans l'affaire No 23,317—Sarah Anne McStay vs. Stephen R. Dyer—Dans ce cas la Cour ayant [illegible], et la demanderesse ayant [illegible] il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Sarah Anne McStay, et contre le défendeur Stephen R. Dyer, [illegible], [illegible] et la propriété [illegible] qu'elle a [illegible] et [illegible] de vendeur [illegible] avec les [illegible]. Il est [illegible] que la demanderesse [illegible] et [illegible] défendeur aux frais [illegible] de [illegible] et [illegible].

Jugement rendu le 29 juin 1867.

Signé le 1er juillet 1867.

[Signé] E. T. FELLOWES, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 22 octobre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante sept, et la 92e année de l'Indépendance des Etats Unis.

D. C. BYERLY,

23 oct—2 nov—12 22 Greffier.

Succession de Mrs. C. Marchand — No 25,600

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes qui y sont intéressées, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la susdite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués en conformité avec le dit compte.

Par ordre de la Cour, P. E. O'ROKE,

15nov—8,2 Greffier.

Succession de Mrs Lucy Weyel, épouse de Thomas Kelly—No 29,916.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Thomas Kelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Lucy Weyel, épouse de Thomas Kelly, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles la dite pétition ne serait point accordée.

Par ordre de la Cour, P. E. O'ROKE,

13nov—18 22 Greffier.

Succession de Mary McGuire. No 29,774.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. — Attendu que John McGuire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feue Mme Mary McGuire décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, R. L. SHELLEY,

21 nov—21,26 1er déc Greffier.

Succession de Christiana Euegar Jackson. No 29,921.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans. — Attendu que F. Jackson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession vacante de feu Christiana Euegar Jackson, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, R. L. SHELLEY,

21 nov—21,26 1er déc Greffier.

INSTITUTIONS

COLL GE STE-MARIE—JEFFERSON—Paroisse St-Jacques, La.—Les parents et les tuteurs sont avertis que les élèves qui n'ont pu entrer dans l'Institution à cause de l'épidémie, peuvent maintenant y être admis. On y trouvera tous les éléments nécessaires pour acquérir une connaissance approfondie du Commerce, des Mathématiques et des auteurs classiques. Les directeurs (les Frères Maristes) consacreront toute leur attention à l'éducation des jeunes gens qui leur sont confiés.

S'adresser à l'agent, M. POURSINE, au No 36 de la rue Natchez, Nlle-Orléans. 3 nov—1m (t2)

Réouverture le 4 novembre.

ECOLE DE MUSIQUE.

Pour jeunes enfants et demoiselles.

Dirigée par Mmes BOYER et MAGIONI.

DES cours de musique élémentaire et de solfège ont lieu trois fois par semaine, dans l'après-midi, à l'académie musicale de Mme Boyer, rue Conti, No 123, entre Dauphine et Bourgogne. Une fois par mois les élèves chanteront en chœur et exécuteront des morceaux en présence des parents.

Prix du cours par mois..... TROIS PIASTRES.

Institut St. Charles.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,

164 & 166—RUE BOURBON—164 & 166.

LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.

Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,

SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous l'habile... professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui les plus [illegible] dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, et l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les parties du commerce. Catalogues envoyés à qui le demande.

2 nov— RUFUS DOLBEAR, Président.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures sont confiées à des professeurs de premier mérite, comprenant: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs éprouvés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi les soins particuliers.

Les prix d'externats et de pension de $4 à $16 selon le degré d'instruction.

Pour le PENSIONNAT au taux de $45 à $50 par mois [illegible].

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens [illegible] comprennent la Tenue des livres, les mathématiques et l'Etude de l'Anglais et du Français.

Prix: $4.

Le Collège est situé rue Esplanade, No 166, entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

ENTREPOT DE TABACS DU SUD.

S. FURK

MARCHAND EN GROS

de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.

47..........Rue Gravier..........47

au coin de la rue Nouvelle-Levée

2 avril 67—1 an et 147 rue Walker, New York.

PAR VINCENT & CO.

GRANDE VENTE

DE

Habillements de qualité supérieure.

PAR VINCENT & CO.

W. P. VINCENT, Encanteur.

SAMEDI prochain, 23 du courant, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres—

1000 habillements de laine mixte fantaisie,

Redingotes et vestes noirs, qualité extra,

Sacs Melton, fantaisie et satinet,

Habillements satinet, de jeunes gens,

Pardessus noirs, castor, sealskin et drap,

Casimir noir, satinet,

Tweeds d'Ecosse et pantalons jeans

Gilets de dessous drap noir, velours, fantaisie.

— EGALEMENT —

Une grande facture de

Habillements de jeunes gens et jeunes garçons.

— ET —

Caisses chemises coton et lin,

do do flanelle grise,

500 caisses chemises à devants de toile. 22 nov

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.

500 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

50 Malles Bottes Congrès, cousues.

Par E. ROGER & CO.

H. SAMORY, encanteur.

SAMEDI, 23 novembre, il sera vendu à 11 heures à leur salle d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

100 caisses bottes pour hommes, garçons et enfants,

100 caisses brodequins pour hommes, garçons et enfants,

100 caisses Wellingtons, Scotch ties, Bismarks et Congrès, pour hommes, garçons et enfants,

200 caisses Congrès, Balmorals, pantoufles, bottes Jenny Lind, pour dames et fillettes,

— Aussi—

50 malles bottes Congrès, cousues.

Conditions à la vente.

L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente. 22 nov

PAR HOLZ BLOHM & CO.

Les Billets de la Ville pris au Pair.

Grande Vente, sans réserve de Marchandises sèches et de Chapeaux.

Par HOLZ, BLOHM & CO.

JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI 23 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans réserve, pour le compte du consignataire—

Caisses et balles de marchandises américaines,

Caisses et balles de marchandises sèches et bonneterie françaises, anglaises et allemandes,

— ET —

Caisses chapeaux castor, cas[imir] et castor, français.

Les billets de la ville seront pris au pair [illegible] billets de la ville au pair: le reste en billets du Trésor des Etats Unis.

22 nov

PAR A. F. PICTON.

Perches à cercles. Perches à cercles.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR A. F. PICTON, encanteur.

Bureau rue Carondelet No 120.

IL sera vendu samedi 23 du courant, à 11 heures, sur la Levée, entre les rues Conti et Douane—

55000 perches à boucaute, préparées,

5700 " à barils.

A vendre sans limite ou réserve.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 22 nov af

FRANCIS FERNANDEZ & CO.

Chapeaux feutre soie et castor. Derby. Chapeaux pour dames, &c. Sans réserve.

Par F. FERNANDEZ & Co.

F. FERNANDEZ, Encanteur.

SAMEDI 23 novembre il sera vendu, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan, No 44, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane — Un assortiment de chapeaux, tels que: Chapeaux soie et castor, feutre brun et noir, chapeaux pour dames, pour derby, pearl St Cloud No 2 casquettes, &c. &c. 16 nov

PAR THOMAS & SPEAR.

Succession de Locke Doyle—No 29,615.

Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans — Presses, meubles, boîtes et appareils appartenant à une manufacture de tabac.

PAR THOMAS & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Salle de vente, 36, rue Bienville.

VENDREDI, 22 novembre 1867, à 10 heures et demi, il sera vendu sur les lieux, No 37, rue Nouvelle Levée, entre Poydras et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans pour le compte de la succession—

Un lot de presses, moules, boîtes et ustensiles appartenant à la fabrication du tabac.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis, quelque soit l'enchère. 16 nov

Succession de Jean Bordenave.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 29,795—Contenu d'une vacherie, chevaux, harnais, charrette de laitier, mesures, baquets, meubles, &c.

PAR THOMAS & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Salle de vente, 36 rue Bienville.

MARDI 26 novembre 1867, à midi, il sera vendu sur les lieux, au coin des rues Bienville et [illegible] entre les rues Crapes et France, Troisième District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 12 novembre 1867, pour le compte de la susdite succession, le contenu d'une vacherie comprenant en partie—

Vingt vaches,
Une charrette,
Un cheval,
Un jeu de harnais,

Une charrette de laitier et un lot de mesures en ferblanc, meubles, &c.

Termes et Conditions—Pour tout montant au-dessous de deux cents piastres comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; au dessus de deux cents piastres à quatre cents piastres inclusivement un billet endossé à la satisfaction du vendeur à quatre mois du jour de la date de la vente, avec intérêt à huit pour cent à l'échéance jusqu'à parfait paiement. [illegible] l'acquéreur fournissant son billet endossé à la satisfaction du vendeur [illegible] intérêt à huit pour cent à l'échéance jusqu'à parfait paiement. 19 nov—22 26

Aux Laitiers, Jardiniers et autres

Vaste Morceau de Terre faisant face sur deux rues.

PAR THOMAS & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Salle de vente 36 rue Bienville.

SAMEDI, 23 novembre 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, sans réserve ou limite—

Un certain Morceau de Terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Peyroux, Dupré, Gentilly et Chemin du Bayou et mesurant 19 pieds 8 pouces sur Chemin de Gentilly, 30 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Dupré, sur 7 arpents et 2 lignes de profondeur entre la rue Dupré, 145 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de la rue Orleans, et étant le terrain No 18.

Pour en connaître la description, voir le plan de Zimpel [illegible] pour un certain billet échu et premier novembre 1867 pour un terme de cinq ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, et le reste comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, y compris les timbres, aux frais de l'acquéreur, par-devant Ernest Eude, N. P. 21 nov

Succession de Jean Ferran—No 29,834.

Seconde Cour de District de la Nile Orléans.

Contenu d'une vacherie, mulet, cheval, charrettes, etc.

PAR THOMAS & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Salle de vente, 36, rue Bienville.

MERCREDI, 27 novembre 1867, à midi, il sera vendu sur les lieux, derrière la résidence de M. Michel Florance sur le côté gauche du chemin de fer du Golfe de Mexique dans cette paroisse de Lafourche [illegible], en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nile-Orléans, en date du 15 novembre 1867, pour le compte de la susdite succession, le contenu d'une vacherie comprenant en partie—

Vingt-deux vaches,
Un mulet,
Un cheval,
Un jeu de harnais,
Une charrette à lait,

Une malle contenant du linge de corps,

Ustensiles de cuisine, etc., etc.

— Egalement—

Trois vaches actuellement égarées.

Conditions—Comptant en billets du trésor des Etats Unis. 21 nov

PAR S. GUINAULT

Succession de Bertrand Trouillet.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

JEUDI, 28 novembre 1867, il sera vendu à midi, au Marché Poydras—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 novembre 1867—

L'installation complète d'un marchand de café au Marché Poydras, du côté sud du dit Marché, mesurant environ 100 pieds de long, ensemble avec toutes les installations ainsi que la clientèle.

Conditions—Soixante jours de crédit en un billet endossé par une personne solvable et à la satisfaction de l'administrateur. 17nov—17 22 et 28

Succession de Frédéric Haeussler.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

VENDREDI, 22 novembre 1867, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans, en date du 15 novembre 1867—

Une malle de linge de corps et une montre en argent

—Aussi—

Un lot de meubles tels que: bois de lits et literie, armoires, tables, chaises, glaces; trois beaux tapis, verrerie, cuisine en fonte, &c. &c.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 20 nov

PAR CHS. T. NASH.

SUCCESSION D'ANTHONY HENDRICK, décédé.

Fonds et installations d'un café, meubles, &c.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur.

Bureau: au "Masonic Auction Mart", au coin des rues St-Charles et Perdido.

MARDI, 26 du courant, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Remparts et Conti (café) il sera vendu, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date du 13 de novembre 1867, No 29,847, du dossier de la dite Cour, pour le compte de la dite succession—

Tout le contenu du dit café, comprenant: comptoir, table à casiers, carafes, verres, tables, chaises, tableaux, pendule; une quantité de whisky, eau-de-vie et autres liqueurs; bois de lit, armoires, bureaux, lavabos, etc.

—Egalement—

Une montre et chaîne.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17 nov

PAR CHARLES E. FORTIER

Succession d'Hippolyte Humbert.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur

Bureau, rue Bienville, No. 33.

MERCREDI 4 décembre 1867, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, sur les lieux dans la rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, date du 21 novembre 1867, les articles suivants appartenant à la dite succession, savoir:

Un lot d'outils de boulanger, un lot de farine, un lot de meubles et linge de corps.

—Egalement—

Deux chevaux, deux wagons de boulanger et un lot de harnais.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 22 nov—30 4 déc.

GIVEN, BROWN & CO,

R. F. GIVEN, — D. A. GIVEN,
W. G. BROWN, — R. K. DUNKERSON.

Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.,

FACTEURS DE COTON

ET

COMMISSIONNAIRES,

Rue de la Commune, No 186, Nile-Orléans.

28juillet—6 m

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 31, Gasola Trail, ou chez A. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 19 nov—1 m

O. B. GRAHAM & Co.,

130.......RUE GRAVIER.......130

Entre les rues Camp et St-Charles.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU

"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprenant—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à drap, toile à chemise, chemises de toile et de coton, de toutes qualités, toile damassée, toile de Russie, huckaback, toile à serviettes, drap pour nappes, Irish, Hollande et linge de table de lin, [illegible], mouchoirs, mouchoirs de batiste, [illegible] fil, toile crème, [illegible], draps de laine, linon, serviettes, drap d'Irlande, [illegible], flanelle, [illegible], [illegible], coton, [illegible], [illegible].

Bel de choix pour comptoirs, etc

DE MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, tables, dessus de comptoirs [illegible] pour chaque [illegible]. A vendre également, un bon lot de bois de pin pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL,

1 juin—1 an. rue Carondelet No 164.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO,

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau rue de Chartres No 38,

VENDREDI, 22 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu—

15 caisses indiennes Amoskeag Sprague etc.,
5 do cotons blancs marques assorties,
8 do cotons écrus 4/4 et 7/8
3 do casimirs unis et fantaisie,
2 do doeskins et draps
5 balles flanelles, rouge, blanche, bleue,
400 pièces jeans et tweeds,
300 do alpacas et mérinos,
200 do popelines et tweeds,
200 do flanelle Opéra et molleton,
300 couvertures blanches, grises,
400 châles Stella et laine,
400 manteaux drap, soie,
200 douzaines jupons Balmoral,
300 courtepointes blanches et en couleurs,
200 pièces jaconats et mousselines suisses, blancs,
200 do cotonnades, denims et stripes,
400 douzaines chemises blanches et en couleur,
200 do do casimir et laine,
300 do do de peau et caleçons,
1000 do bonneterie laine, coton,
100 do malakoffs,
400 do mouchoirs toile, coton,
300 do rubans, montage et écharpes,
200 do serviettes toile

Conditions à la vente. 22nov

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Vente pour clore une consignation—Coutellerie de Sheffield.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 69 Chartres.

VENDREDI, 22 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Une grande facture de coutellerie de Sheffield.

Conditions—Comptant. 22nov

SANS RESERVE

200 caisses bottes, souliers et chapeaux.

— Aussi—

Habillements d'hiver, marchandises sèches, articles de toilette, etc

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 69 Chartres.

VENDREDI, 22 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve—

150 caisses bottes, souliers et brodequins,

AUSSI

30 caisses chapeaux extra fins,

AUSSI

300 lots habillements d'hiver, marchandises sèches, articles de toilette, etc.

Conditions—comptant. 21nov

PAR A. FEIBER.

Marchandises sèches de Cuba et de fantaisie, étoffes, lingerie, chapeaux, etc., à l'encan.

PAR A. FEIBER,

H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui vendredi, 22 novembre, à 10 heures, dans sa salle d'encan No 46 de la rue de Chartres—

Indiennes françaises, anglaises et américaines, coton blanc et coton écru, coton à draps, [illegible] toiles blanches, grises, bleues, rouges, [illegible] françaises, cachemires, mousselines, alpacas, [illegible] [illegible], mérinos, [illegible] et [illegible], corsets, [illegible] et cachemires fantaisie.

Egalement: Un grand assortiment d'habillements et de lingerie d'hommes, de jeunes garçons et de [illegible] et un grand choix de chapeaux d'hommes et de jeunes garçons.—Conditions à la vente. 22 nov

PAR W. E. DAVID.

Meubles. Meubles.

Bons meubles en acajou et en noyer, à l'encan.

PAR W. E. DAVID,

ALBERT GAILLARD, Encanteur

Bureau rue Baronne No [illegible]

IL sera vendu, vendredi, 22 novembre, à 11 heures, au No 56 de la rue Baronne—

Le contenu d'une maison meublée—lequel a été transporté pour la vente et comprend bois de lit, armoires en noyer, armoires, bureaux, tables [illegible] miroirs, meubles de salon, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Chevaux, mulets, buggies, harnais, wagons, barouches, &c.—à l'encan

PAR W. E. DAVIS

ALBERT GAILLARD, encanteur.

IL sera vendu, [illegible] MERCREDIS et SAMEDIS à 11 HEURES, aux écuries No 134 de la rue Baronne—

Chevaux, Chevaux,
Mulets, Mulets,

Vaches laitières, Vaches laitières.

Buggies couverts et découverts, harnais, etc.

N B—Recevant des animaux [illegible] [illegible] de [illegible] et de [illegible] [illegible].

PAR D. E. MORPHY.

Café. Café.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI 23 du courant, il sera vendu, à 11 heures et demie à l'entrepôt, [illegible] de la Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville, [illegible] sacs café Rio en entrepôt [illegible].

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

MONTGOMERY BROS & CO

Succession de James Dayol—No 24,661.

Le bail de fonds de ce terrain, borné par dans la rue Baronne, entre les rues Poydras et Perdido—Vente en encan.

PAR MONTGOMERY, BROS & CO.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu le mercredi 30 novembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date du 23 octobre 1867—No 24,661 du dossier de la dite Cour pour le compte de la dite succession—

Tous les droits, titres et intérêts de la Compagnie de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans [illegible] à l'année 1867 [illegible] dans un certain terrain situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] pour environ 16 ans [illegible] d'après un bail fait par Félix de Armas notaire public [illegible] le 18 juillet 1851—Contrat et conventions entre la Nile Orléans et le chemin de fer de Carrollton [illegible] quelques lots de terre désignés, sur un plan déposé à l'étude de S. Magner, notaire public, de cette ville, comme par le [illegible], mesurant [illegible] entre lignes parallèles, [illegible] de la rue Baronne, Poydras, Perdido et Baronne [illegible].

[illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

La goëlette de pêche américaine "Vonder," à l'encan

PAR MONTGOMERY BROS & CO

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi, 23 novembre, à deux heures de l'après-midi, à l'encan au pied de la rue [illegible] au Vieux Bassin—

La goëlette de pêche VONDER amarrée avec tous ses agrès et apparaux du port de 15 tonneaux, telle que est actuellement amarrée au Vieux Bassin.

—Egalement—

Une grande barque et réservoir à poisson.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 nov

Beaux meubles en acajou et en noyer, à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & Co.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi 22 novembre 1867, à 10 heures et demie, à la résidence No 61 de la rue du Bassin, entre les rues Conti et Bienville—

Tout le contenu de la dite résidence, comprenant meubles de chambre à coucher, salon et salle à manger en acajou et en noyer, glaces [illegible], tapis, [illegible] à l'huile, gravures, rideaux, stores, &c. &c., porcelaine, argenterie, lingerie, fourneau de cuisine batterie de cuisine, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.

R. M. MONTGOMERY encanteur.

IL sera vendu, samedi 23 novembre, à 11 heures, à la salle d'encan, No 27 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à étagère à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, [illegible], longs, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège et bois et rotin. [illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan.

PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu samedi 23 novembre, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Liber, rue Gravier—

Elégants Chevaux appareillés

do do de monture,

Beaux mulets de tir,

Belles vaches laitières,

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc. Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

ABSINTHE SUISSE

d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui [illegible] permettent de recevoir directement en simple rapport [illegible] de ce célèbre article en futaille [illegible] qui entre par le commerce, par caisse ou lots à la convenance des acheteurs.

G. W. DUNBAR & SON

Rue St-Louis, Nos 12 et 14.

N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de cette absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod.

Un avenir brillant pour le Sud!

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171.......RUE POYDRAS.......171.

(Entre St-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE:

Levi, Navra & Co.,

174.......RUE DU CANAL.......174.

(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs, jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE PLAQUÉ et de tous les ARTICLES de MÉNAGE, &c FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—

Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première qualité et de les vendre aussi à bon marché qu'aucune autre maison des Etats Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pussent être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille en argent et $40 pour le meilleur article connu sous le nom de JAPAN WARE.

Diplôme et $30 pour la meilleure FERBLANTERIE.

Diplôme et $30 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.

$10 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Toutes qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant de [illegible] ailleurs. Ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, à des prix plus bas et vendront à meilleur marché qu'aucune autre établissement, même ceux de New York.

LEVI & NAVRA,

Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet.—Succur: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.

31 mars—1an